

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 04 AVRIL 2022

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 35

En exercice : 35

Présents : 26

Représentés : 8

Contre : 0

Abstentions : 6

OBJET : Subventions accordées aux associations dans le cadre de l'appel à projets 2022

L'An deux mille vingt-deux, le quatre avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le vingt-neuf mars, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, en application de loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée par la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

Etaient présents : VASTEL Laurent, REIGADA Gabriela, LAFON Dominique, GALANTE-GUILLEMINOT Muriel, RENAUX Michel, DELERIN Jean-Luc, BEKIARI Despina, CHAMBON Emmanuel, ANTONUCCI Claudine, GAGNARD Françoise, LE ROUZES Estéban, MERCADIER Anne-Marie, BOUCLIER Arnaud, RADAOARISOA Véronique, SAUCY Nathalie, LECUYER Sophie, HOUCINI Mohamed, PORTALIER-JEUSSE Constance, GABRIEL Jacky, BERTHIER Etienne, COLLET Cécile, SOMMIER Jean-Yves, KATHOLA Pierre, MERGY Gilles, BROBECKER Astrid, MESSIER Maxime, conseillers municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

BULLET Anne	pouvoir à	MERCADIER Anne-Marie
CONSTANT Pierre-Henri	pouvoir à	LECUYER Sophie
PORCHERON Jean-Claude	pouvoir à	VASTEL Laurent
LHOSTE Roger	pouvoir à	CHAMBON Emmanuel
ROUSSEL Philippe	pouvoir à	LAFON Dominique
KEFIFA Zahira	pouvoir à	REIGADA Gabriela
POGGI Léa-Iris	pouvoir à	MERGY Gilles

Absentes : LE FUR Pauline, GOUJA Sonia (pouvoir à LE FUR Pauline)

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : Mme PORTALIER-JEUSSE Constance est désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2131-11 et L2311-7,

Considérant l'intérêt de la municipalité à encourager la dynamisation de la vie associative à travers l'apport de financements via des appels à projets,

Considérant que la ville de Fontenay-aux-Roses a lancé une dynamique d'appel à projets associatifs depuis 2016 afin de contribuer à animer le territoire fontenaisien,

Considérant que la session 2022 de l'appel à projets associatifs « Animation du territoire fontenaisien » a été lancée auprès des associations en juin 2021,

Considérant que les associations souhaitant répondre à l'appel à projets devaient retourner un dossier de candidature avant le 31/12/2021,

Considérant que les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « Animation du territoire fontenaisien » répondent aux critères recensés dans le dossier de demande de subvention proposé,

Considérant que les élus membres d'un conseil d'administration d'une association ou salariés d'une association concernée par une demande de subvention ne doivent pas prendre part au vote,

Vu l'avis de la Commission,

Sur la proposition du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer dans le cadre de l'appel à projets associatifs « Animation du territoire fontenaisien » 2022 les subventions suivantes :

Association	Projet	Montant du projet	Montant Sollicité	Subvention accordée	Vote
Labyrinthe	Planète en danger: Agiissons !	4 355 €	3 600 €	3 600 €	Unanimité des suffrages exprimés
Le Manège aux jouets	Festival du jeu « Floraisons ludiques »	25 300 €	22 500 €	22 500 €	Unanimité des suffrages exprimés Mme SAUCY, Mme GAGNARD Ne participent pas au vote
Le Manège aux jouets	Ludo Buissonnière	2 500 €	2 500 €	2 500 €	Unanimité des suffrages exprimés Mme SAUCY, Mme GAGNARD Ne participent pas au vote
Les Commerces de Fontenay	Animation des nocturnes	6 000 €	6 000 €	6 000 €	Unanimité des suffrages exprimés
Les Gazelles au Far Ouest	Accès à la culture pour les publics éloignés	2 800 €	1 800 €	1 000 €	Unanimité des suffrages exprimés
	Total			35 600 €	

Les élus membres des conseils d'administration et les salariés des associations ci-dessus ne participent pas au vote.

DEL220404_2

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le **SLO**
ID : 092-219200326-20220404-DEL220404_2-DE

Article 2 : ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet des Hauts de Seine
- M. la Trésorière Municipale
- M. Aux présidents des associations

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire



Laurent VASTEL

Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception en préfecture le : 13/04/22
Publication/Affichage le : 14/04/22
Pour le Maire par délégation
Le Directeur Général des Services
Nicolas-Yves HENRY

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 092-219200326-20220404-DEL220404_2-DE



APPEL A PROJETS ASSOCIATIFS : ANIMATION DU TERRITOIRE FONTENAISIEN DOSSIER DE CANDIDATURE 2022

Nom de l'association :

Nom du projet :

Montant de la subvention sollicitée : €

Appel à projets associatifs « Animation du territoire fontenaisien » : Note explicative

La Ville de Fontenay-aux-Roses soutient les structures associatives fontenaisiennes par la mise à disposition de matériel, de locaux ou par l'octroi de subventions. Afin de poursuivre son soutien aux associations et dynamiser la vie associative, la Ville (en partenariat avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine) lance la 7^{ème} édition de l'appel à projets « Animation du territoire fontenaisien ». Cet appel à projets a pour but d'encourager les actions et initiatives menées par les associations favorisant le lien social et l'animation sur l'ensemble des quartiers de la Ville.

❑ *Qui peut répondre ?*

- Les associations fontenaisiennes ou celles ayant un partenariat avec la ville de Fontenay-aux-Roses
- Les associations ayant un an d'existence
- Les associations légalement constituées à la Préfecture et enregistrées au service de la Vie associative

❑ *Quels sont les critères de sélection ?*

Les projets sont étudiés au regard des critères suivants :

- **Thématique**

Les projets doivent porter sur l'une des thématiques suivantes :

- ➔ Sport
- ➔ Jeunesse
- ➔ Accès à la culture
- ➔ Soutien à la parentalité et soutien aux familles
- ➔ Accès aux soins et solidarité
- ➔ Citoyenneté, lien social et intégration (Accompagnement du projet de renouvellement urbain des Paradis en valorisant le quartier et en encourageant le lien social et la cohésion sociale)

- **Public**

Les habitants de la ville de Fontenay-aux-Roses.

❑ *Comment répondre ?*

L'association souhaitant répondre à l'appel à projets doit retourner **avant le 31/12/2021** le dossier de candidature **accompagné d'un R.I.B par e-mail** à :

vieassociative@fontenay-aux-roses.fr

Important :

Si vous souhaitez présenter plusieurs projets, il est nécessaire de remplir plusieurs dossiers de candidature.

□ **Instruction du dossier**

- L'instruction

Les dossiers sont instruits par le service de la Vie associative.

- La décision

Les projets sont présentés en commission qui émet un avis sur le financement ou non des projets.

Le soutien de la Ville est apporté sous forme d'une subvention annuelle. Le montant de la subvention est déterminé en fonction des critères de sélection. La subvention accordée est votée par le Conseil municipal.

Une réponse est transmise aux associations par courrier.

- Descriptif des thématiques :

→ Sport

Cette thématique vise à développer des actions favorisant le sport et l'accès aux activités pour tous.

→ Jeunesse

Cette thématique vise à développer des actions rapprochant les jeunes de la citoyenneté.

→ Culture

Cette thématique vise à développer des actions favorisant la culture et l'accès aux activités culturelles dans les quartiers.

→ Solidarité et accès aux soins

Cette thématique vise à faciliter l'accès aux soins des habitants les plus isolés et permettre une meilleure autonomie.

→ Soutien à la parentalité et soutien aux familles

Cette thématique vise à développer des actions favorisant le soutien à la parentalité et aux familles au sein des quartiers.

→ Citoyenneté, lien social et intégration

Cette thématique vise à développer des actions favorisant l'exercice de la citoyenneté et le lien social. Il s'agira par exemple de développer des manifestations festives, des projets inter-associatifs (ex. fête de quartier, organisation d'une animation autour du téléthon...) ou d'accompagner le projet de renouvellement urbain des Paradis en valorisant le quartier et en encourageant le lien social et la cohésion sociale.

Important :

Dans le cadre de cet appel à projets ne sont pas financés :

- les subventions d'investissement,
- les subventions de fonctionnement,
- les projets n'ayant pas un intérêt local.

❑ Important

Dans le cas où l'association souhaiterait pour son projet la mise à disposition de locaux et de matériel de la Ville, elle devra s'assurer en amont de leurs disponibilités et mentionner dans le dossier les accords pris avec les différents services municipaux et les structures de Vallée Sud Grand Paris. Par ailleurs, tout partenariat avec les structures citées précédemment et les établissements scolaires de la Ville devra être consolidé avant l'envoi du dossier au service de la Vie associative. Il conviendra de joindre au dossier une lettre ou un courriel d'accord du partenaire.

❑ **Obligations de l'association ayant obtenu une subvention dans le cadre de l'appel à projets associatifs « Animation du territoire fontenaisien »**

- Le versement de la subvention accordée dans le cadre de l'appel à projets devra financer un projet dans le courant de l'année 2022.

- Pour les financements de plus de 10 000 €, une avance de 60% sera octroyée dans un premier temps. Le versement du solde sera effectué sur production d'un rapport final de réalisation de l'action signé par le président de l'association.

- Afin de permettre à la Ville d'évaluer le projet mené, l'association s'engage à lui fournir un bilan qualitatif et quantitatif (faisant clairement apparaître l'affectation de la subvention obtenue).

- Dans le cas où le projet n'a pu être réalisé, la Ville se réserve le droit de demander la restitution de la subvention versée, au prorata des sommes non encore utilisées et/ou mal affectées.

- Les associations qui communiqueront sur leur projet devront insérer sur leur support de communication les logotypes du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et de la Ville de Fontenay-aux-Roses ainsi que la mention suivante « avec le concours financier du Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Fontenay-aux-Roses ». Seules les associations qui auront été sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets pourront utiliser les logotypes de la Ville et du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Renseignements :

Service de la Vie associative

Tél : 01 41 13 20 97

E-mail : vieassociative@fontenay-aux-roses.fr

I. Identification de l'association :

Nom de l'association	
¹Numéro Siret (obligatoire)	
Objet de l'association	
Nom du président	
Adresse de l'association	
Contact de référence de l'action (<i>précisez sa fonction</i>)	
Téléphone	
E-mail	

Budget global de fonctionnement de l'association (compte de résultat N-1) :

¹ *Le numéro Siret est obligatoire pour obtenir une subvention de l'Etat et des collectivités locales. Dans le cas où le projet serait accepté par la Commission, aucune subvention ne sera versée si le numéro Siret n'est pas mentionné dans le dossier.*

II. Le projet

- Nom du projet :

1. Domaine d'intervention

Le projet concerne l'une des thématiques suivantes :

- Sport
- Jeunesse
- Culture
- Soutien à la parentalité et aux familles
- Solidarité et accès aux soins
- Citoyenneté, lien social et intégration

(Voir le descriptif des thématiques en page 3)

2. Descriptif du projet

La présentation du projet devra être rédigée et suffisamment détaillée sur la page n° 7 (et autres si nécessaire) afin d'en permettre la compréhension de son contenu. Les informations citées ci-dessous devront être précisées :

- Origine du projet
- Déroulement de l'action en précisant son contenu et son organisation dans le temps
- Durée du projet (Date de démarrage et date de fin du projet)
- Public ciblé (Type, nombre de personnes qui seront potentiellement touchées par ce projet)
- Identification précise des objectifs et des enjeux auxquels répondent le projet
- Les résultats attendus
- Moyens humains mis en œuvre
- Moyens matériels mis en œuvre
- Moyens financiers mis en œuvre
- Partenaires associés (financeurs, collectivités, associations, entreprises, écoles...)
- Justificatifs des accords pris avec les partenaires (lettres, courriels)

Une attention particulière sera portée aux projets associant les partenaires locaux et s'inscrivant dans les démarches inter-associatives ainsi qu'aux projets permettant d'accompagner le projet de renouvellement urbain des Paradis.

Important : La présentation du projet doit être rédigée et détaillée sur les pages suivantes.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 092-219200326-20220404-DEL220404_2-DE

- **Présentation détaillée du projet :**

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 092-219200326-20220404-DEL220404_2-DE

- **Présentation détaillée du projet :**

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

The logo for SLOW (Service Local d'Orientation et d'Accompagnement) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 092-219200326-20220404-DEL220404_2-DE

3. Evaluation du projet

Veillez indiquer ci-dessous les critères, indicateurs et outils qui vous permettront d'évaluer le projet.

4. Budget prévisionnel du projet :

DEPENSES (montant en €)		RECETTES (montant en €)	
60 Achats		70 Produits	
Matières et fournitures		Vente de marchandises	
Frais généraux et secrétariat (fournitures...)			
Prestations de services		Prestations de services (préciser)	
Autres (préciser)			
61 Services extérieurs		74 Subventions	
Assurance		Ville de Fontenay-aux-Roses	
Location		Département	
Autres (préciser)		Région	
		Etat (précisez le ou les ministères sollicités)	
62 Autres services extérieurs			
Rémunération intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacement, missions, réception		Fonds européens	
Frais postaux et de télécommunications		Fédérations	
Services bancaires, autres		Entreprises	
		Autres (préciser)	
64 Charges de personnel			
Salaires bruts		Autres recettes attendues	
Coût du total du projet		Total des recettes	
COUT TOTAL DU PROJET		TOTAL DES RECETTES	
86 Emploi des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et des prestations (locaux, matériel...)		Prestations en nature	
Bénévoles		Dons en nature	

Au regard du coût total du projet, l'association sollicite une subvention de €.

5. Bilan du projet subventionné en 2021

Si vous avez reçu une subvention dans le cadre de l'appel à projets associatifs « Animation du territoire fontenaisien » en 2021, nous vous prions de remplir le bilan ci-dessous :

5.1 Descriptif du projet

Descriptif du projet	
Intitulé du projet	
Descriptif succinct du projet	
Période	
Territoire ciblé	

5.2 Objectifs du projet

Quels étaient les objectifs visés (qualitatifs et quantitatifs) ? Quel était le public visé ? (Type, volume)

Les objectifs ont-ils été atteints ? Oui / Non Si non, précisez pourquoi ainsi que les difficultés rencontrées.

5.3 Indicateurs et outils évaluant le projet

Précisez les indicateurs (éléments qualitatifs et quantitatifs qui vous ont permis de savoir si les objectifs de votre projet ont été atteints)

Quels outils, avez-vous utilisés pour évaluer votre projet ?

5.4 Bilan financier 2021

DEPENSES	Prévision	Réalisation	RECETTES	Prévision	Réalisation
60 Achats			70 Produits		
Matières et fournitures			Vente de marchandises		
Frais généraux et secrétariat (fournitures...)					
Prestations de services			Prestations de services (préciser)		
Autres (préciser)					
61 Services extérieurs			74 Subventions		
Assurance			Ville de Fontenay-aux-Roses		
Location			Département		
Autres (préciser)			Région		
			Etat (précisez le ou les ministères sollicités)		
62 Autres services extérieurs					
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacement, missions, réception			Fonds européens		
Frais postaux et de télécommunications			Fédérations		
Services bancaires, autres			Entreprises		
			Autres (préciser)		
64 Charges de personnel					
Salaires bruts			Autres recettes attendues		
Coût du total du projet			Total des recettes		
COÛT TOTAL DU PROJET			TOTAL DES RECETTES		
86 Emploi des contributions volontaires en nature			87 Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et des prestations (locaux, matériel...)			Prestations en nature		
Bénévoles			Dons en nature		

Pièces obligatoires à fournir

- Statuts de l'association (*uniquement pour les nouvelles associations non enregistrées au service de la Vie associative ou pour celles ayant modifié leurs statuts*)
- Récépissé du dépôt à la préfecture et extrait de publication au Journal Officiel (*uniquement pour les nouvelles associations non enregistrées au service de la Vie associative ou pour celles ayant effectué des modifications administratives auprès de la Préfecture*)
- Composition du Conseil d'administration mentionnant le nom et la fonction des membres
- Dernier rapport moral et financier signé par le Président
- Procès-verbal de la dernière Assemblée générale signé par le Président
- RIB ou RIP au nom de l'association
- Attestation sur l'honneur signée par le Président de l'association (page 15)

Vos données sont recueillies dans le cadre de la réalisation d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique de la Ville de Fontenay-aux-Roses. Elles seront utilisées à des fins de communication institutionnelle uniquement et conservées conformément aux délais légaux.

*Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **notre délégué à la protection des données** dpo@fontenay-aux-roses.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).*

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), _____ le/la président(e) de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier ;
- demande une subvention pour l'appel à projets de _____ € ;
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association dont je joins le relevé d'identité bancaire ;
- certifie avoir pris connaissance de la note explicative du dossier (pages 2 à 4), notamment la partie concernant les obligations de l'association « ayant obtenu une subvention dans le cadre de l'appel à projets « Animation du territoire fontenaisien ».

Fait le _____ à _____

Signature du Président



Appel à projets « Animation du territoire fontenaisien » Session - 2022

Synthèse des projets

Commission d'attribution des financements

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

- **Items pour instruction des dossiers :**

- Ancrage quartier
- Ancrage thématique
- Public prioritaire
- Communication prévue
- Evaluation du projet, présence d'indicateurs pertinents
- Aspect novateur
- Perspective du projet
- Existence à Fontenay-aux-Roses depuis plus d'un an
- Capacité d'autofinancement
- Association financée en 2021 dans le cadre de l'appel à projets
- Siège social à Fontenay-aux-Roses

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

- **Nombre de dossiers déposés pour la session 2022 :**

7 dossiers ont été déposés par les associations fontenaisiennes :

Associations	Projets	Avis
Cultures du Cœur 92	Les dessous d'un théâtre	Report de la demande de subvention
Labyrinthe	Planète en danger : Agissons !	3600 €
Le Manège aux Jouets - La Ludothèque	Ludo buissonnière	2500 €
Le Manège aux Jouets - La Ludothèque	Festival du jeu « Floraisons ludiques »	22 500 €
Les Commerces de Fontenay	Animations des nocturnes	6000 €
Les Gazelles au Far Ouest	Accès à la culture pour les publics éloignés	1000 €
La Maison de Vie et de Guérison	Far Gospel : Ateliers et pratiques du chant Gospel	0 €

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

INFORMATION SUR LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de l'association	Cultures du cœur 92
Objet de l'association	L'association a pour but de lutter, par toutes sortes d'initiatives, contre l'exclusion et d'agir en faveur de l'insertion sociale des personnes les plus démunies, en facilitant leur accès à la culture, aux sports et aux loisirs.
Nom du président	Antoine CHAPIN
PROJET	
Nom du projet	Les dessous d'un théâtre
Thématique	Culture
Territoire d'intervention	Centre-ville (Théâtre des Sources)
Public	Enfants de l'Institut des Jeunes Sourds de Bourg la Reine et mais également aux personnels accompagnants c'est à dire les encadrants et traducteurs LSF
Description du projet	<p>Le projet souhaite faciliter l'accès à la culture à un public éloigné pour différentes raisons (ici le handicap).</p> <p>L'association propose à un groupe d'enfants sourds de l'IJS de Bourg-la-Reine de découvrir le monde du théâtre en organisant une visite du Théâtre des Sources de Fontenay-aux-Roses et de ses coulisses, ainsi qu'un atelier théâtre à destination des jeunes, au sein de l'IJS.</p> <p>Ce « parcours découverte » se déroulera donc en deux temps, un temps de visite suivi d'un temps de pratique.</p> <p>Ce projet a pour but de réduire l'exclusion culturelle et de répondre aussi à un objectif social.</p>
Dates	Entre les mois de mars et juin 2022 (pas de date fixe)
Perspectives du projet	<p>Provoquer chez les jeunes sourds de l'IJS une ouverture vers l'art vivant.</p> <p>Montrer que le handicap ne doit pas être une barrière à l'accès à la culture.</p> <p>Permettre à ces jeunes de se libérer et de se sentir mieux grâce aux ateliers théâtre.</p>
Retour projet 2021	Pas de projet en 2021
Autres	L'association fait appel à l'équipe du Théâtre des Sources ainsi qu'à des intervenants comédiens pour l'atelier théâtre. Elle a également engagé une salariée pour mener à bien le projet et elle a déjà obtenu un financement de la part de la Banque Populaire pour couvrir les frais de matériel lors de l'atelier théâtre.

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

INFORMATION FINANCIERE	
Budget global de fonctionnement en 2021	18 315,12 €
Financement projet 2021	Pas de projet en 2021
Subvention de fonctionnement 2021	Association non subventionnée
Subvention en nature	Pas de subvention en nature
Coût total projet 2022	3 000 €
Demande de financement 2022	1 500 €
Avis de la Pré-Commission 2022	/
Avis de la Commission du 2022	Report de la demande de subvention

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

INFORMATION SUR LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de l'association	LABYRINTHE
Objet de l'association	Arts, Sciences et citoyenneté Mise en place d'ateliers pédagogiques autour de la citoyenneté, des sciences, de la santé et du développement durable pour tout public et en particulier pour les scolaires.
Nom du président/e	Hélène BAÏS
PROJET	
Nom du projet	Planète en danger : Agissons !
Thématique	Jeunesse
Territoire d'intervention	Ensemble de la ville (les groupes scolaires et centres de loisirs)
Public	Elèves des groupes scolaires de Fontenay-aux-Roses ainsi que les jeunes des centres de loisirs et du CCJL
Description du projet	Le projet se porte sur des ateliers en direction des jeunes sur la thématique du développement durable (eau, air, climat, alimentation...). Les fontenaisiens pourront visiter une nouvelle exposition de Yann Arthus Bertrand en accord avec la médiathèque. Ce projet a pour objet de diriger nos jeunes à atteindre les objectifs de Développement Durable de 2030. Les ateliers invitent chaque groupe par une démarche participative, pédagogique et expérimentale à s'interroger sur son comportement et à définir son action en vue de maintenir durablement la planète pour les générations futures selon les 3 piliers sociaux, économiques et culturels. Continuer le projet à la rentrée de septembre 2022.
Dates	D'avril à décembre 2022
Perspectives du projet	Diriger les jeunes à atteindre les objectifs de Développement Durable de 2030. Pour cela, chaque classe élaborera une charte de bon citoyen qui sera éditée et diffusée en fin d'année. Le principe est de tendre vers l'ECO-ECOLE (une méthodologie simple et participative pour engager les établissements scolaires dans le développement durable) et l'enseignant pourra poursuivre les actions définies.
Retour projet 2021	Projet réalisé et honoré, du fait des conditions sanitaires, 3 animateurs ont dû être recrutés et rémunérés par l'association pour parer aux absences. Ce qui évidemment entraîne des conséquences sur l'excédent 2021.
Autres	Ce projet se fait en étroite collaboration avec les enseignants, les élus chargés de l'enseignement, les bénévoles de Labyrinthe et ses partenaires (La bouilloire, Artisans du Monde...), la médiathèque et les

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

	<p>associations locales qui peuvent animer un atelier se rapportant au thème retenu.</p> <p>L'association demande une prestation de 250 € par classe afin d'assurer les besoins en matériel pour les activités et les frais d'impression des documents nécessaires à laquelle s'ajoute celle des partenaires occasionnels.</p>
INFORMATION FINANCIERE	
Budget global de fonctionnement en 2021	3450 € (Bilan financier du 01/2020 au 30/12/2020)
Financement projet 2021	5700 €
Subvention de fonctionnement 2021	1 500 €
Subvention en nature	Ponctuellement mise à disposition d'une salle pour des réunions
Coût total projet 2022	4355 €
Demande de financement 2022	3600 €
Avis de la Pré-Commission 2022	<p>Concernant l'objet du projet de l'association, il correspond parfaitement aux besoins dans le volet éducatif et participatif du développement durable. S'agissant d'une action en direction des élèves, l'avis de Dominique Lafon me paraît prépondérant.</p> <p>M Lafon connaît bien l'association et les projets, il est plutôt favorable à ce projet.</p> <p>D BEKIARI</p>
Avis de la Commission du 2022	3600 €

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

INFORMATION SUR LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de l'association	Association Le Manège aux Jouets
Objet de l'association	Jeu sur place, prêt de jeux et jouets, organisation et animation de manifestations autour du jeu.
Nom du président	Sandrine LAKAH
PROJET	
Nom du projet	Ludo Buissonnière
Thématique	Soutien à la parentalité et aux familles Citoyenneté, lien social et intégration
Territoire d'intervention	Différents quartiers de la Ville : résidence Les Cubes, Val content
Public	Fontenaisiens (enfants, adolescents et familles) qui ne sont pas touchés par l'offre de l'Association
Description du projet	<p>Projet « hors les murs ».</p> <p>L'association mène une politique volontariste dans l'accès au jeu pour tous lié à son rôle social. Le but du projet est de promouvoir l'animation dans les espaces publics extérieurs (parc, bas d'immeuble) pour prendre contact avec les habitants des différents quartiers de la ville sur leurs lieux de vie, leur donner envie de se retrouver autour d'un projet ludique et d'échanger leurs regards sur leur quartier.</p> <p>La ludothèque éphémère s'installerait durant une après-midi dans différents quartiers (résidence Les Cubes, Val content). Ces animations seront gratuites et libres.</p> <p>L'animation « Ludo buissonnière » est un outil de proximité aux multiples facettes : un outil de détente, de prévention et un créateur de lien social. C'est également une passerelle entre les générations et les milieux, le jeu est un vecteur social et culturel.</p>
Dates	Jeudi 18 et Mardi 23 août 2022 De 15h30 à 18h30
Perspectives du projet	<p>Partager des valeurs pour un mieux vivre ensemble fondées sur la dignité des personnes, la solidarité et l'exercice de la citoyenneté. Favoriser l'intergénération et la confiance en soi, renforcer les liens entre voisins, attirer les publics à la Ludothèque.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre de s'approprier son quartier et son environnement, - Proposer des animations gratuites autour du jeu, accessibles au plus grand nombre, hors les murs, et de manière itinérante, - Aménager des espaces de convivialité où les parents, les enfants et les jeunes pourront partager des activités ludiques et échanger sur leur quartier,

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

	- Orienter le public vers des interlocuteurs et structures adaptées à leurs besoins.
Retour projet 2021	<p>Le public a été particulièrement touché par la présence de la ludothèque dans leur quartier et a exprimé leurs remerciements.</p> <p>Présence des enfants, des adultes amène de fait des liens intergénérationnels.</p> <p>J1 : 22 enfants et 12 adultes J2 : 67 enfants et 37 adultes</p> <p>Familles venant et/ou s'inscrivant à la ludothèque après l'événement.</p>
Autres	L'Association fait appel à ses ludothécaires et à des animateurs spécialisés. Elle compte également sur les services techniques de la Ville pour la livraison de tables et chaises et l'installation de tentes.
INFORMATION FINANCIERE	
Budget global de fonctionnement en 2021	68 942,99 €
Financement projet 2021	2 500 €
Subvention de fonctionnement 2021	86 365 €
Subvention en nature	Mise à disposition des locaux : Maison de Quartier et Pierre Bonnard. Mise à disposition de matériel et des services techniques
Coût total projet 2022	2 500 €
Demande de financement 2022	2 500 €
Avis de la Pré-Commission 2022	J'encourage ces manifestations et soutien bien évidemment ces appels à projets. Anne-Marie MERCADIER
Avis de la Commission du 2022	2500 €

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

INFORMATION SUR LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de l'association	Association Le Manège aux Jouets
Objet de l'association	Jeu sur place, prêt de jeux et jouets, organisation et animation de manifestations autour du jeu.
Nom du président	Sandrine LAKAH
PROJET	
Nom du projet	Festival du jeu "Floraisons Ludiques"
Thématique	Culture
Territoire d'intervention	Fontenay-aux-Roses Parc Sainte-Barbe (2021)
Public	Tous publics (expectative 2000 personnes) Le festival est conçu pour permettre d'accueillir le public en situation de handicap, les bébés, les enfants, les ados, les familles, les experts.
Description du projet	<p>Depuis 2 ans, l'association organise un week-end ludique dédié aux pratiques ludiques sous toutes leurs formes et pour toutes les tranches d'âges. La programmation inclut des éditeurs reconnus, des auteurs émergents et des jeux originaux, en proposant toute sorte d'activités ludiques en accès libre mais aussi l'occasion de rencontrer des auteurs de jeux, des éditeurs et autres bénévoles d'associations de jeux, tous passionnés.</p> <p>Ils souhaitent poursuivre leurs engagements, avec l'appui des leurs partenaires, afin de minimiser l'empreinte écologique du festival avec des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de sensibilisation ludiques, - Gobelets réutilisables consignés, - Partenaires et prestataires locaux, - Points de tri visibles, - Espaces fumeurs avec des cendriers visibles.
Dates	Samedi 27 août, de 14h à 20h Dimanche 28 août, de 10h à 18h
Perspectives du projet	<p>Proposer un festival accessible à tous les âges, aux amateurs, comme aux plus expérimentés, au public valide ou en situation d'handicap, à tous les budgets car gratuit.</p> <p>Créer un temps fort entre partenaires locaux au sein du territoire. L'organisation met en mouvement des acteurs issus de secteurs différents. La force du festival résidera dans cette capacité à les mobiliser et à les faire travailler ensemble.</p>

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un moment festif et convivial d'échange favorisant les liens sociaux intergénérationnels. - Proposer un festival accessible à tous - Permettre de faire découvrir la richesse de la création ludique à un public familial mais aussi averti. - Créer un temps fort entre partenaires locaux au sein du territoire.
Retour projet 2021	Les objectifs pour l'année 2021 ont été atteints : grâce à l'implication de 45 bénévoles, 32 partenaires et 5 commerçants locaux, plus de 2000 personnes de tous âges ont profité de cette festivité. (28 et 29 août 2021)
Autres	<p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subvention municipale dans le cadre d'un appel à projet sur l'animation du territoire - Ligue de l'enseignement - Société d'assurance Mutuelle Maif - Vente de boissons et autres friandises - Vente de goodies
INFORMATION FINANCIERE	
Budget global de fonctionnement en 2021	68 942,99 €
Financement projet 2021	21 500 €
Subvention de fonctionnement 2021	35 000 €
Subvention en nature	Mise à disposition des locaux : Maison de Quartier et Pierre Bonnard. Mise à disposition de matériel et des services techniques
Coût total projet 2022	25 300 €
Demande de financement 2022	22 500 €
Avis de la Pré-Commission 2022	J'encourage ces manifestations et soutien bien évidemment ces appels à projets. Anne-Marie MERCADIER
Avis de la Commission du 2022	22 500 €

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

INFORMATION SUR LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de l'association	Les Commerces de Fontenay
Objet de l'association	Association de commerçants
Nom du président	Simon GARDAIX
PROJET	
Nom du projet	Animations des nocturnes
Thématique	Citoyenneté, lien social et intégration
Territoire d'intervention	Centre-ville : place du Château Sainte-Barbe, place de l'Eglise, place du Général de Gaulle, place de la Cavée. Sont aussi concernés, les pôles commerciaux de la gare et de Scarron-Sorrières.
Public	Ensemble des fontenaisiens et clients fréquentant les commerces.
Description du projet	<p>Le projet a pour origine une volonté commune, entre la Municipalité et l'association des commerces, de dynamiser le tissu commercial tout au long de l'année et d'augmenter la visibilité des commerces fontenaisiens. Le projet s'appuie sur les nocturnes des commerces et par des temps forts réguliers dès l'arrivée des beaux jours.</p> <p>Ce projet d'animation s'inscrit également dans la poursuite des actions réalisées par l'association en vue de soutenir et de relancer l'activité commerciale après la période sanitaire subie par les commerçants en 2020 et 2021. Il a été constaté un réel besoin de recréer un lien social avec les fontenaisiens.</p> <p>Le projet propose une dizaine de dates les mercredis soir avec des prestations artistiques (musique). D'ailleurs, il s'engage à prioriser des artistes fontenaisiens.</p>
Dates	<p>Les animations auront lieu les mercredis soir entre les mois de mai et octobre, hors vacances scolaires et ponts.</p> <p>Soit une dizaine de dates au total.</p> <p>Les animations se dérouleront à partir de 19h, et jusqu'à 21h au plus tard pour les prestations musicales en extérieur.</p>
Perspectives du projet	<p>Apporter de la convivialité et une ambiance chaleureuse dans les différents pôles commerciaux de la Ville, recréer un lien entre les fontenaisiens et les commerçants.</p> <p>Hausse de la fréquentation des commerces pendant les nocturnes animées</p>
Retour projet 2021	Le projet étant rattaché à celui du Maire, celui-ci n'a pas pu avoir lieu en 2021. Il est tout de même envisagé de le reconduire pour 2022 avec la mise en place des nocturnes des services municipaux et du marché du mercredi soir.

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

	La somme n'a pas été utilisée pour le projet des nocturnes. Pour l'instant, elle n'est pas utilisée dans sa totalité, une partie pour Noël à hauteur de 3000 €, mais le restant de la somme est en réflexion sur un autre projet.
Autres	Événements ou animations organisés en même temps par la Ville et les acteurs locaux (associations, artistes ...)
INFORMATION FINANCIERE	
Budget global de fonctionnement en 2021	22 273 €
Financement projet 2021	6 000 €
Subvention de fonctionnement 2021	8 000 €
Subvention en nature	Pas de subvention en nature
Coût total projet 2022	6 000 €
Demande de financement 2022	6 000 €
Avis de la Pré-Commission 2022	Je propose de suivre la demande de financement de l'association pour cet appel à projet, soit 6000€. Estéban LE ROUZES
Avis de la Commission du 2022	6000 €

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

INFORMATION SUR LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de l'association	Les Gazelles Au Far Ouest
Objet de l'association	L'association « Les Gazelles au Far Ouest » a pour objet l'accès à la culture et la convivialité en organisant des activités culturelles, artistiques, sportives, scolaires, d'animation, d'aide aux familles et de toutes actions ayant pour but d'y participer et développer ces actions.
Nom du président	Béatrice BIOCOCO
PROJET	
Nom du projet	Accès à la culture pour les publics éloignés
Thématique	Culture Citoyenneté, lien social et intégration
Territoire d'intervention	Ensemble de la Ville (focus sur les quartiers Scarron-Sorrières, Blagis et le public de l'hôtel social « Villa Renaissance »)
Public	Ensemble des fontenaisiens
Description du projet	<p>Faire découvrir aux habitants des quartiers Blagis et Scarron mais aussi au public de l'hôtel social de la « Villa Renaissance » les lieux culturels de la Ville et ceux situés hors de la commune (cinéma, théâtre, médiathèque, ludothèque, CCJL...).</p> <p>Leur projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre aux habitants de venir au théâtre, cinéma, médiathèque, ludothèque, et autres associations organisant des manifestations, mais aussi de pouvoir dépasser le cadre géographique de la Ville. - organiser, avec d'autres associations fontenaisiennes, une rencontre festive avec des animations et un repas participatif en fin de journée. - En collaboration avec d'autres associations permettre à chaque résident de l'hôtel social d'avoir un cadeau de Noël. Les gazelles pourraient offrir des billets de spectacle aux familles. - Le but est de réduire le prix des billets, des tickets de quelques manifestations exceptionnelles pour les adhérents. <p>Le but n'est pas uniquement d'offrir des places ou entrées mais, de permettre à des personnes d'horizons divers de se rencontrer et de créer des liens et de la solidarité.</p>
Dates	Tout au long de l'année
Perspectives du projet	Permettre aux habitants des quartiers précédemment cités de venir au théâtre, cinéma, médiathèque, ludothèque, et autres associations organisant des manifestations, mais aussi de pouvoir dépasser le cadre géographique de la Ville. La subvention permettra de financer des actions tout au long de l'année.

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

Retour projet 2021	<p>Dossier présenté en 2020. L'action n'a pas pu être réalisée en raison de la crise sanitaire. Le dossier est donc reporté pour 2021.</p> <p>En 2021, ils ont acheté plus de 200 billets et places ; offert 40 places et réduit les prix des billets d'au moins 8€.</p>
Autres	<p>L'association souhaite faire vivre les lieux de culture et de convivialité de la Ville en créant du lien entre différents publics.</p> <p>Ils poursuivent leurs contacts avec des associations caritatives de la Ville qui souhaitent mener des actions vers ces mêmes publics et particulièrement auprès de l'hôtel social.</p>
INFORMATION FINANCIERE	
Budget global de fonctionnement en 2021	15 304 €
Financement projet 2021	1000 €
Subvention de fonctionnement 2021	Association non subventionnée
Subvention en nature	Pas de subvention en nature
Coût total projet 2022	2 800 €
Demande de financement 2022	1 800 €
Avis de la Pré-Commission 2022	<p>Je serai dans un premier temps favorable à agréer leur demande à hauteur de 1800€.</p> <p>Maintenant, s'il y a des économies à faire par rapport à toutes les autres demandes faites, je propose que l'on fasse moitié moitié Association / Ville, soit 2 800€ divisée par 2 = 1 400€, compte tenu également que la somme obtenue en 2021 de 1 000€ a du peut-être, être peu utilisé du fait de l'annulation de beaucoup de spectacle.</p> <p>Muriel GALANTE-GUILLEMINOT</p>
Avis de la Commission du 2022	1000 €

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

INFORMATION SUR LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de l'association	La Maison de Vie et de Guérison
Objet de l'association	Proclamation de l'évangile, visites aux malades et prisonniers, insertion sociale et actions solidaires
Nom du président	Franck DJEDJE
PROJET	
Nom du projet	FAR Gospel : ateliers et pratiques du chant Gospel
Thématique	Culture
Territoire d'intervention	Centre-ville (Théâtre des Sources)
Public	Tous publics fontenaisiens
Description du projet	<p>La proposition de la formation d'un « Groupe de Gospel Fontenaisien » dénommé FAR GOSPEL permettra à la fois de favoriser l'accès à la culture et de consolider le lien social dans les conditions de respect des mesures sanitaires. Partager les valeurs de joie, d'espérance, de dynamisme, de convivialité et en somme, tendre la main à ceux et celles que la vie a malmenés à travers ce mode d'expression musicale, est l'objectif principal de ce projet ouvert à tous.</p> <p>Ce projet répond à deux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier culturel, il consiste à faire découvrir et à vulgariser la musique et la culture gospel et participer à l'animation du territoire fontenaisien. - Le second concerne le lien social et l'intégration des personnes en contribuant à la mixité culturelle, sociale et créer un lien intergénérationnel.
Dates	Tout au long de l'année Calendrier en sept phases sur 18 mois de Février 2022 à Décembre 2023, en dehors des vacances scolaires
Perspectives du projet	Favoriser l'accès à la culture et consolider le lien social dans les conditions de respect des mesures sanitaires. Partager les valeurs de joie, d'espérance, de dynamisme, de convivialité et en somme, tendre la main à ceux et celles que la vie a malmenés à travers ce mode d'expression musicale, est l'objectif principal de ce projet ouvert à tous.
Retour projet 2021	Pas de projet en 2021
Autres	La valeur ajoutée : l'ouverture à toutes les cultures, toutes les sonorités musicales et à toutes les sensibilités du gospel allant du traditionnel au moderne à l'urbain. Ce projet abordera les fondamentaux du gospel et mettra un accent particulier sur les prestations Live (avec de « vrais » musiciens).

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

INFORMATION FINANCIERE	
Budget global de fonctionnement en 2021	48 147,72€ (2019)
Financement projet 2021	Pas de projet en 2021
Subvention de fonctionnement 2021	Association non subventionnée
Subvention en nature	Pas de subvention en nature
Coût total projet 2022	23 730€
Demande de financement 2022	9 500€
Avis de la Pré-Commission 2022	/
Avis de la Commission du 2022	0 €

Appel à projets associatifs « Animation du territoire 1 Session 2022 - Synthèse des projets

- **Projection enveloppe 2022**

Appel à projets 2022	64 358 €
Demande de financement 2022	35 600 €
Somme restante	28 758 €

- **Proposition d'animation du territoire fontenaisien avec la somme restante pour 2022** : Noël à Scarron